



Le réseau TPG évolue dès le 10 décembre 2023. Voici les modifications qui impacteront plus particulièrement la commune de Bardonnex.

La ligne n° **62** est renommée;

elle portera dorénavant le n°82

Dès 20h, cette ligne verra son offre renforcée en soirée, du lundi au vendredi, à une cadence de 30 minutes, ce en lien avec le Léman Express. Une nouvelle offre sera également mise en place le week-end.

Le samedi

- Cadence de 30 minutes en journée et en soirée (actuellement cadence de 45 minutes).
- En journée, la ligne 82 circule entre Lancy-Bachet et Collongessous-Salève. Marché.
- Le soir (aux alentours de 20h.), son terminus est à Croix-de-Rozon, Douane.

Le dimanche

- Cadence de 30 minutes en journée et en soirée
- En journée et en soirée, la ligne ne circule qu'entre Lancy-Bachet et Croix-de Rozon, Douane

Toutes les modifications sont visibles sur www.tpg.ch.

La ligne n° **NO** (Noctambus) disparaît, mais...

Les lignes régionales 44 et 46 circuleront dorénavant de jour comme de nuit. Le réseau TPG vous accompagnera durant les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche ainsi que du 31 décembre au 1er janvier.

Ainsi, une personne domiciliée par exemple à Charrot qui a l'habitude d'emprunter le 46 la journée gardera le réflexe d'utiliser le 46 la nuit.











Achat ou renouvellement d'un

abonnement annuel

La commune de Bardonnex augmente son aide à l'achat ou au renouvellement d'un abonnement annuel, celle-ci passera, dès le 1er janvier 2024, à CHF 150.-.

Pour en bénéficier, merci de procéder à la demande de la participation financière de la commune en ligne via le webshop.tpg.ch.

Dans le menu déroulant en haut à gauche sur la page d'accueil du webshop, sélectionner « Offre commune » puis renseigner Bardonnex. Ensuite, indiquer le numéro de votre carte SwissPass et laissez-vous guider. Dès la validation de votre demande, vous pourrez acheter votre abonnement annuel sur le webshop.tpg.ch ou dans l'une des 3 agences tpg (Lancy Pont-Rouge, Cornavin ou Rive).

Attention : en raison des fermetures de fin d'année, votre demande de participation doit être faite le 21 décembre au plus tard.

Les conseillères et conseillers TPG restent à disposition dans les agences de Cornavin, Rive ou Lancy-Pont-Rouge ou par téléphone au 00800 022 021 20 (appel gratuit)











